



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 novembre 2007**

Délibération n° 2007-4519

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Convention avec la société française de chimie - Colloque scientifique international : demain, vers une chimie choisie : de l'or noir à l'or vert ?**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Linossier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 2 novembre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 13 novembre 2007

Présents : MM. Collomb, Da Passano, Dumont, Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Blein, Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chapas, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Mme Guillaume, MM. Guimet, Hugué, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, M. Nissanian, Mme Orcel-Busseneau, MM. Pacalon, Perret, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Mme Spiteri, MM. Terrot, Tête, Thivillier, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Marquaille), Polga (pouvoir à M. Pacalon), Daclin (pouvoir à Mme Guillaume), Balme, Brillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Brochier (pouvoir à Mme Bargoin), Mmes David (pouvoir à Mme Petitjean), Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), Desbazeille (pouvoir à M. Petit), MM. Galliano (pouvoir à M. Laurent), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Lelièvre), Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Mosnier-Laï (pouvoir à Mme Reynaud), M. Nardone (pouvoir à M. Broliquier), Mme Peytavin (pouvoir à M. Chevailler), MM. Serres (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Téodori (pouvoir à M. Guétaz), Terracher (pouvoir à M. Girod), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mme Pedrini, MM. Vesco, Barge, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Mme De Coster, M. Guillemot, Mmes Palleja, Pesson, MM. Philip, Rendu, Touati, Vial.

Séance publique du 12 novembre 2007**Délibération n° 2007-4519**

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec la société française de chimie - Colloque scientifique international : demain, vers une chimie choisie : de l'or noir à l'or vert ?**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte

Dans le cadre du développement du pôle de compétitivité chimie environnement, porté par l'association Axelera, la Communauté urbaine souhaite accompagner les initiatives qui permettent d'en accroître la visibilité et qui contribuent au rayonnement scientifique et international de l'agglomération lyonnaise.

Axelera, pôle de compétitivité à vocation mondiale, s'appuie sur une vision stratégique commune : accélérer la transformation de la filière pour passer d'une chimie, aujourd'hui majoritairement engagée dans des actions curatives de ses effets, à une chimie d'avant-garde intégrant -depuis la conception (dont écoconception) jusqu'à la valeur d'usage finale, pour le plus grand bénéfice de la société- la maîtrise accrue de sa relation à l'environnement. Pour assurer le développement de cette chimie compétitive et respectueuse de l'environnement, douze projets technologiques, comportant des indicateurs de progrès environnementaux et axés sur la catalyse, les procédés et les matériaux sont en cours de lancement. La chimie et le développement durable sont donc bien au cœur du développement stratégique d'Axelera.

C'est en s'appuyant sur le potentiel et la visibilité d'Axelera que l'école supérieure de chimie physique électronique de Lyon (ESCPE Lyon) a souhaité organiser, en septembre 2006, le premier symposium scientifique international : demain... vers une chimie choisie. Ce symposium a réuni plus de 500 scientifiques, chercheurs et industriels du monde entier et presque 500 élèves de l'académie de Lyon. La Communauté urbaine avait soutenu cette manifestation à hauteur de 10 000 €.

Forte de ce succès, c'est la société française de chimie (SFC) qui souhaite renouveler cette année l'opération en focalisant les débats sur la nouvelle thématique des matières premières du futur.

La SFC et le colloque scientifique international demain... vers une chimie choisie : de l'or noir à l'or vert ?

La société française de chimie est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, dont l'objectif est la promotion de la chimie dans ses aspects scientifiques, éducatifs et appliqués. Elle résulte de la transformation de la société chimique de France, fondée en 1857, après sa fusion avec la société de chimie physique en 1984.

La société française de chimie a pour vocation de rassembler toutes les personnes physiques et morales quels que soient leurs secteurs d'activité (organismes publics ou privés) concernées par les sciences de la chimie et leurs applications, de représenter les intérêts des chimistes et de promouvoir le rôle des sciences chimiques. Elle joue un rôle essentiel dans le développement de l'animation scientifique grâce à l'action de ses divisions scientifiques et de ses groupes thématiques relayée par les sections régionales et les clubs de jeunes.

Cette animation se traduit par :

- l'organisation de manifestations scientifiques, de conférences internationales, de colloques spécialisés ou interdisciplinaires,
- la tenue d'une base de données sur les manifestations scientifiques en France et à l'étranger,
- une participation active au schéma de publications européennes de haute qualité,

- toutes formes de coopération nationales et internationales, en particulier vers les pays francophones.

Organisatrice du deuxième colloque scientifique international demain vers une chimie choisie, la SFC souhaite aborder, les 6 et 7 décembre 2007, à l'ESCPE Lyon, la thématique de l'or noir à l'or vert ? Cette édition accueillera trois Prix Nobel de chimie (Yves Chauvin, George Olah et Hartmut Michel), une délégation chinoise ainsi qu'un certain nombre de scientifiques nationaux et internationaux et de grands industriels. Après un jour et demi d'exposés scientifiques (biomasse, chimie des alcanes et du méthane, chimie des sucres et alcools...), une après-midi sera consacrée à un échange en amphithéâtre entre des collégiens et des lycéens et un panel composé des Nobel et d'autres scientifiques et industriels.

Ce colloque a trois ambitions principales. La première est de mettre en perspective les évolutions possibles dans les schémas de production des grands intermédiaires de la pétrochimie, soit à partir des matières premières fossiles disponibles pour une durée non négligeable, soit à partir de la biomasse par conversion profonde, utilisation directe ou biotechnologie. La seconde est de mettre en évidence les possibilités de production plus spécifiques des produits issus des substances renouvelables et d'examiner les développements que l'on peut en attendre à court, moyen et plus long termes. La troisième est d'éveiller et d'encourager l'engouement parmi les jeunes, pour les métiers scientifiques et de la chimie en particulier, en établissant un dialogue entre les Prix Nobel et les élèves de lycées et collèges.

La Communauté urbaine souhaite accompagner cette manifestation internationale car elle remplit un triple objectif. D'une part, elle permet de donner une visibilité internationale au potentiel scientifique lyonnais en chimie et en environnement, notamment à travers son pôle de compétitivité Axelera. D'autre part, dans le cadre de la structuration d'un futur réseau thématique de recherche avancée (RTRA) en chimie sur l'agglomération lyonnaise et pour accompagner la mise en place et le rayonnement du pôle de recherche de l'enseignement supérieur (PRES) de Lyon (université de Lyon), cette manifestation participe à la reconnaissance de l'excellence académique et universitaire lyonnaise en la matière. Enfin, ce symposium constitue un moment unique d'échanges et de débats entre scientifiques, universitaires, chefs d'entreprises et collectivités locales, notamment sur les questions d'image et d'acceptabilité sociétale de la chimie.

Le budget prévisionnel de l'opération (TTC)

Dépenses prévisionnelles	2007(€ TTC)	Recettes prévisionnelles	2007(€ TTC)
organisation - ressources humaines	60 000	inscriptions	1 500
communication - publicité - promotion	20 000	mécénat/sponsoring	62 000
		CNRS - Axelera - Custer - Aramn	50 000
		PRES - UCBL - ESCPE	21 500
		ministères	5 000
accueil - hébergements	60 000	fonds européens	19 000
retransmission Internet - traduction	30 000	région Rhône-Alpes	12 000
réception - restauration	8 000	conseil général du Rhône	12 000
face à face jeunes-Nobels et concours de reporters	15 000	Communauté urbaine	10 000
total charges prévisionnelles	193 000	total recettes prévisionnelles	193 000

Les modalités d'évaluation

Le soutien de la Communauté urbaine à cette opération ponctuelle n'est accordé qu'au titre de l'année 2007. L'évaluation de l'opération sera menée selon les indicateurs suivants :

- le nombre de participants et notamment le nombre d'entreprises et de centres de recherche mobilisés,
- le taux de participants d'origine internationale,
- le nombre et la qualité des articles parus sur la manifestation dans la presse régionale, nationale et internationale.

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit de la SFC à hauteur de 10 000 € pour l'exercice 2007 pour permettre la réalisation de cette opération ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention avec l'association SFC et le versement, en une seule fois, d'une subvention de 10 000 € effectué au profit de l'association après notification de la convention dûment signée par les parties et transmission du budget prévisionnel.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante de 10 000 € sera imputée aux crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 125.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,